

# La charte des membres: notre engagement en faveur de la qualité, de l'éthique et du partenariat dans le travail temporaire.

La présente charte constitue le fondement de la méthode de travail durable et responsable des membres de l'association swissstaffing. En plus d'être décisives pour l'engagement des membres, les valeurs qui y sont ancrées favorisent le développement permanent et garantissent la qualité et l'intégrité du travail temporaire.

Les membres de swissstaffing s'engagent à respecter valeurs destinées à promouvoir la qualité dans le travail temporaire. À partir de cette base, l'association swissstaffing a conçu une charte qui définit les normes obligatoires garantes de qualité dans le travail temporaire. Tous les membres de swissstaffing signent cette charte et sont tenus d'en respecter les principes dans le cadre de leurs activités. Le label de qualité régulièrement contrôlé garantit le respect de ces normes élevées ainsi que l'amélioration permanente des services offerts.

**1 Respect des normes «zéro tolérance»**

Les membres s'acquittent de leurs obligations contractuelles, sociales et financières dans les délais impartis.

**2 Personnel qualifié**

Les membres disposent d'un personnel qualifié dans le domaine des ressources humaines et formé à l'offre de services proposée.

**3 Processus internes clairs**

Les membres travaillent selon des processus clairement définis, stables et compréhensibles, qui sont documentés et indépendants des personnes.

**4 Priorité absolue de la sécurité au travail**

Tous les membres accordent la priorité absolue à la sécurité au travail des travailleurs temporaires.

**5 Conformité aux lois**

Les membres s'assurent de respecter toutes les prescriptions légales.

**6 Normes de qualité spécifiques à la branche**

Les membres travaillent dans le respect des normes de qualité reconnues pour leur branche.

**7 Amélioration continue**

Les membres s'engagent à améliorer en permanence leurs processus et méthodes de travail.

**8 Responsabilité environnementale et sociétale**

Les membres s'engagent à utiliser les ressources de manière responsable afin de protéger l'environnement, et à assumer leur responsabilité sociale vis-à-vis de leur personnel et de la société locale. Ils veillent par ailleurs à assurer la réussite à long terme de leur entreprise par le biais d'une gestion responsable.